

# Entre Leuville-sur-Orge et Brétigny-sur-Orge



Trace n° 373481

Une randonnée proposée par edamain

À quelques kilomètres de Paris, une randonnée dépayssante qui fait découvrir le village de Leuville-sur-Orge, un sentier qui longe l'Orge, et le bassin de Carouge à Brétigny-sur-Orge.

<b>Durée</b>	3h 00	<b>Difficulté</b>	Facile
<b>Distance</b>	9,89 km	<b>Retour au départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	61 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	61 m	<b>Commune</b>	Leuville-sur-Orge (91310)
<b>Point haut</b>	78 m		
<b>Point bas</b>	42 m		

## Description

Départ de la Rue du 8 mai 1945, à proximité de l'église de [Leuville-sur-Orge](#).

**(D/A)** Contourner l'église de Leuville-sur-Orge par la gauche pour emprunter la Ruelle de l'Église.

**(1)** Traverser la Rue Alphonse Réault et partir en face sur un petit chemin sur une centaine de mètres, puis bifurquer à gauche et continuer sur 150 mètres jusqu'à un virage à gauche. Après une trentaine de mètres, suivre à droite la Rue du Général Gallieni jusqu'à un carrefour.

**(2)** Au carrefour, prendre le Chemin des Voiries (2ème à droite). Continuer en prenant le virage à droite jusqu'à un autre croisement. Tourner à gauche (Route de Brétigny) et continuer sur 100 mètres.

**(3)** Tourner à gauche pour emprunter un petit chemin qui mène au bassin du Petit Paris. Contourner le bassin par la droite tout en longeant l'Orge à main droite. Au bout, traverser la Salmouille et le pont de L'Orge et passer devant un aire de jeux.

**(4)** Traverser un deuxième pont, et tourner à gauche. Longer le bassin de Carouge à main droite et en effectuer presque un tour entier jusqu'à une arche en bois.

**(5)** Une dizaine de mètres avant cette arche, emprunter un tout petit chemin à gauche qui mène quelques mètres plus loin à une route (Chemin des Pâtures). Continuer sur le parking à droite et traverser la route pour longer un ensemble de maisons sur la droite.

**(6)** Au croisement suivant, monter en face sur un chemin à travers champs (Chemin de la Marinière). Laisser le chemin des Renardes sur la gauche (200 mètres plus loin) et continuer sur ce sentier qui mène 1km plus loin à une route.

**(7)** Emprunter cette route en face sur 50 mètres, puis tourner à droite pour descendre la Rue de la Côte de Valorge. Au carrefour qui suit, prendre en face la Rue du Petit Paris, passer au-dessus de l'Orge et 60 mètres plus loin, tourner à gauche pour emprunter le chemin piétons et vélos qui longe la Grande Boële.

**(8)** Après un virage sur la gauche, traverser un pont et, 100 mètres plus loin, tourner à droite et continuer le long de l'Orge sur près d'un kilomètre.

**(9)** À la prochaine intersection, prendre le sentier à droite et, 150 mètres après, passer sur un pont. Continuer tout droit jusqu'à une route (Route du Moulin d'Aulnay) et la suivre à droite, sous des lignes à haute tension. À l'intersection suivante, tourner à droite et continuer sur la route pendant 600 mètres jusqu'à un rond-point.

**(10)** Emprunter un petit sentier en face (voie sans issue) qui monte jusqu'à un rocher. Continuer jusqu'au prochain rond-point. Prendre la 1ère à gauche (Rue du Général de Gaulle). Laisser 2 intersections sur la droite et emprunter la 3ème avant le feu tricolore (Sentier Jean Moulin - voie sans issue). Prolonger par la Rue Alphonse Réault.

**(1)** Prendre à gauche la Ruelle de l'Église empruntée à l'aller, la suivre jusqu'à ladite église et rejoindre le point de départ **(D/A)**.

## Points de passage

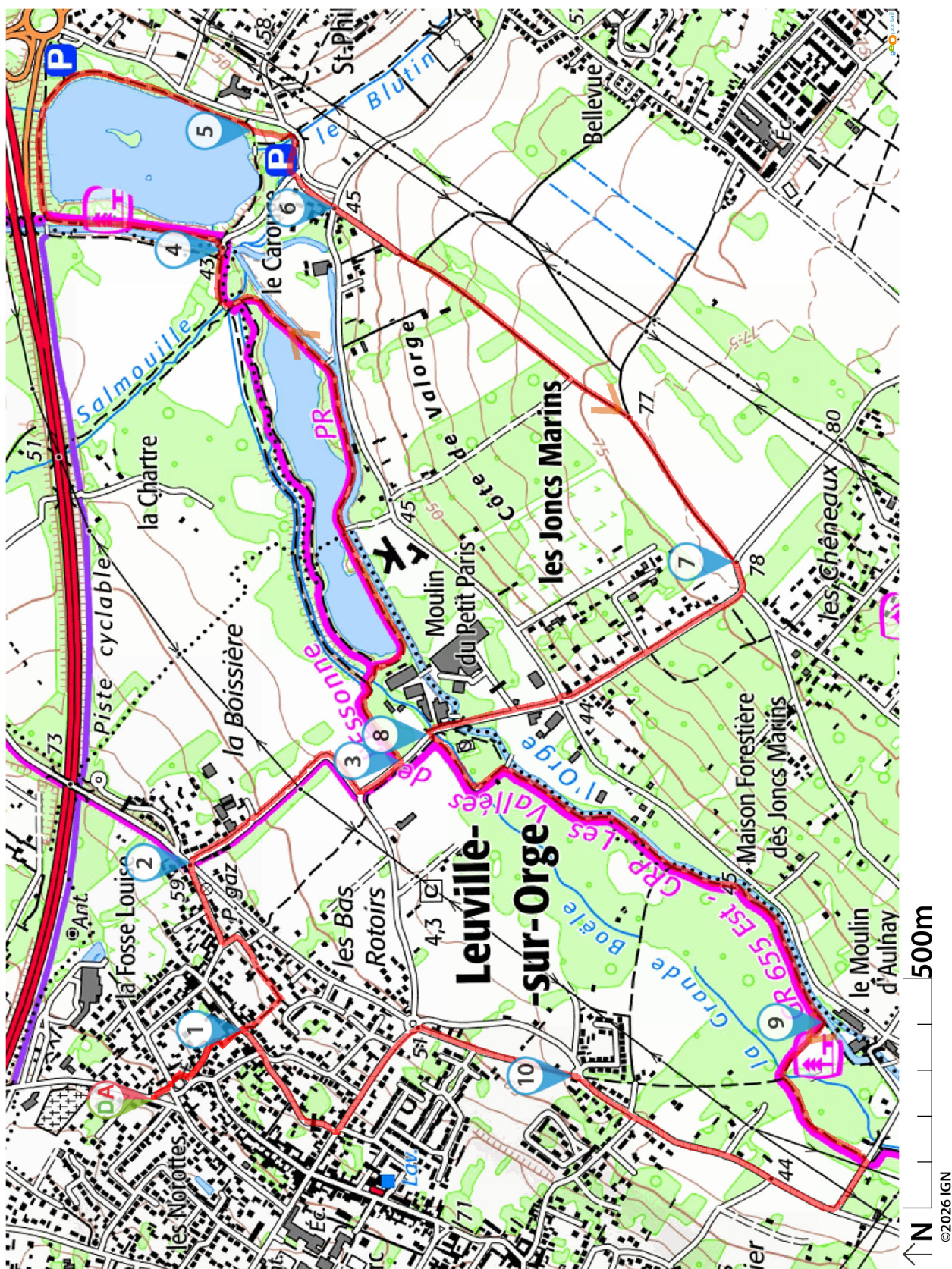
- D/A Église de Leuville-sur-Orge**  
| N 48.620496° / E 2.266503° - alt. 77 m - km 0
- 1 Ruelle de l'Église x Rue Alphonse Réault**  
| N 48.618762° / E 2.268584° - alt. 64 m - km 0.28
- 2 Carrefour**  
| N 48.619759° / E 2.273515° - alt. 59 m - km 0.78
- 3 Entrée sur sentier cyclable - Salmouille (rivière) - Affluent de l'Orge**  
| N 48.615681° / E 2.276532° - alt. 43 m - km 1.4
- 4 Pont - Orge (rivière) - Affluent de la Seine**  
| N 48.619179° / E 2.29167° - alt. 44 m - km 2.8
- 5 Sortie bassin de Carouge**  
| N 48.618576° / E 2.295183° - alt. 42 m - km 3.95
- 6 Chemin de la Marinière**  
| N 48.616951° / E 2.292894° - alt. 45 m - km 4.25
- 7 Sortie champs**  
| N 48.609146° / E 2.282418° - alt. 78 m - km 5.43
- 8 2ème entrée sur sentier cyclable**  
| N 48.615128° / E 2.277308° - alt. 44 m - km 6.26
- 9 Intersection sur chemin piétonnier**  
| N 48.607399° / E 2.268789° - alt. 44 m - km 7.44
- 10 Rond-Point**  
| N 48.612297° / E 2.267213° - alt. 45 m - km 8.64
- D/A Église de Leuville-sur-Orge**  
| N 48.620492° / E 2.266498° - alt. 77 m - km 9.89

## Informations pratiques

Pas de balisage.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-entre-leuville-sur-orge-et-bretigny-sur-orge/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



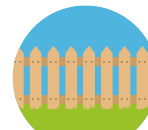
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



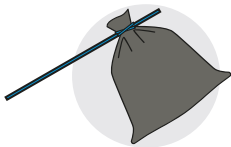
#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**